



Opération thermographie à partir du 20 février 2024

Comme indiqué dans le bulletin municipal distribué en juin 2023, dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France et votre commune s'associent pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. La sobriété énergétique de votre habitation est une piste d'action sur laquelle votre commune souhaite vous alerter et vous accompagner.

Une campagne thermographique consiste à réaliser des photographies infrarouges de votre maison par drone afin de mettre en évidence les anomalies thermiques (déperditions de chaleur, ponts thermiques, absence d'isolation, etc.).

Aussi, cette opération débutera le mardi 20 février 2024 et se poursuivra les jours suivants, si les conditions météorologiques sont réunies.

A l'issue de cette opération, la commune vous informera des modalités de restitution individuelle.

Pour complète information, la commune a bien pris note des propriétaires ne souhaitant pas bénéficier de la thermographie.

